

Nécessité urgente d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Intervention de l'ambassadeur canadien au désarmement, M. Douglas Roche, lors de la réunion de la Première commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 4 novembre 1987 à New York.

« La négociation et la conclusion d'un traité vérifiable d'interdiction complète des essais nucléaires est depuis longtemps et demeure un objectif fondamental du Canada dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement.

Je considère qu'il existe des motifs nouveaux d'espérer que des progrès authentiques vers cet objectif important peuvent être réalisés. Le plus important de ces motifs, c'est la décision des États-Unis et de l'Union soviétique, annoncée le 18 septembre, d'entamer avant la fin de l'année des négociations complètes et graduelles sur la question des essais nucléaires. Voilà vraiment une nouvelle dont chacun de nous peut se féliciter. Notre Commission devrait vigoureusement soutenir et encourager cette décision. Une première étape est stipulée dans l'ébauche du projet de résolution L. 77 qui accueille la déclaration conjointe des États-Unis et de l'Union soviétique. Je suis heureux de vous annoncer qu'aujourd'hui le Canada co-parrainera ce projet intitulé « Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».

Les superpuissances ont une responsabilité toute particulière face à l'objectif de la cessation de tous les essais nucléaires de tous les pays, dans tous les milieux et à tout jamais. En leur qualité de producteurs et de détenteurs d'une proportion écrasante de la capacité mondiale de procéder à des explosions nucléaires, il leur incombe de donner l'exemple aux autres. Le Canada nourrit l'ardent espoir que les superpuissances s'acquitteront intégralement et de façon créatrice de leur rôle moteur tant dans leurs négociations bilatérales qu'au sein des instances multilatérales appropriées.

Toutefois, la réalisation de l'interdiction complète des essais nucléaires exige le plein concours et l'entière coopération de tous les États dotés d'armes nucléaires. Il s'ensuit donc que, si les négociations entre les superpuissances revêtent une importance cruciale, il ne faut pas sous-estimer l'importance de la dimension multilatérale de cette question.



M. Douglas Roche, ambassadeur au désarmement.

C'est précisément pour cette raison que le projet de résolution L. 77, que le Canada considère comme un des plus importants dont la Commission ait été saisie, met particulièrement l'accent sur le rôle de la Conférence sur le désarmement. La CD y est instamment invitée à entamer « des travaux de fond sur tous les aspects d'un traité d'interdiction des essais nucléaires au début de la session de 1988 ». De l'avis du Canada, cet appel est l'élément central du projet de résolution. Le moment est venu, pour les membres de la Conférence, de dépasser leurs divergences de vues sur la définition du mandat d'un Comité spécial de façon à ce qu'un débat de fond sur la question de l'interdiction des essais nucléaires puisse enfin s'engager. Les tentatives d'imposition d'une approche de cette question qui reste inacceptable pour d'importants États dotés d'armes nucléaires ne peuvent, de toute évidence, être productives. Toutefois, étant donné que cette approche a pour effet d'empêcher ne serait-ce que le début de l'examen de la question, il est tentant de mettre en doute les tactiques de ses partisans.

...Le Canada reste d'avis qu'on ne peut accomplir de progrès dans le sens de l'accroissement de la sécurité dans un monde moins lourdement armé que par la mise en œuvre de mesures réfléchies et équilibrées qui satisfassent chacune des deux parties en cause. Cette approche vaut tout autant pour le processus de la négociation de réductions des arsenaux stratégiques nucléaires que pour la cessation de tous les essais nucléaires. L'expérience a démontré que les déclarations et la rhétorique ne sont pas de nature à accélérer le processus de contrôle des armements et du désarmement et peuvent même le retarder.

À la lumière de cette constatation, le Canada est favorable à une démarche graduelle en vue de la conclusion d'un éventuel traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La Conférence sur le désarmement pourrait prendre un départ significatif en examinant les questions de la portée, du respect et de la vérification d'un tel traité. Nous ne devrions pas perdre de vue le fait que l'interdiction complète des essais nucléaires n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de progresser vers l'objectif ultime, à savoir la réduction et, éventuellement, l'élimination des armements nucléaires. L'objectif primordial de la réduction et de la cessation des essais nucléaires, me semble-t-il, devrait être de rehausser la confiance envers le processus global de contrôle des armements et de désarmement. Ce n'est pas en se livrant à de longs débats sur la meilleure façon d'enclencher le processus que l'on contribuera au renforcement de la confiance.

M. le Président, l'ébauche du projet de résolution contenue dans L. 77 évoque également les progrès réalisés par le Groupe spécial d'experts scientifiques de la Conférence sur le désarmement en vue de la mise en place d'un réseau international de surveillance sismique. Un réseau opérationnel de ce type sera nécessaire à la vérification d'un éventuel traité d'interdiction complète des essais.

Le Canada se réjouit vivement des progrès constants accomplis par cet important groupe, dont les travaux méritent véritablement le qualificatif de plus importante contribution positive et continue, au cours des dernières années, à la recherche de la cessation des essais nucléaires. Comme je l'ai fait observer lors de mon intervention devant la Commission le 13 octobre, nous nous félicitons du choix de M. Peter Basham, du Canada, comme coordinateur d'un test global à grande échelle dans le cadre de la mise au point d'un système international d'échange de données sismiques.

...Nous vous enjoignons de voter en grand nombre pour cette Résolution, qui représente une démarche réaliste dont l'objectif est un monde où règnent une plus grande sûreté et sécurité. Le moment est venu où nous devons, en tant que communauté mondiale, nous acheminer vers la cessation de tous les essais nucléaires. »